

Les engagements des associations

Nom de l'association

Big Bang Ballers

Email de l'association

contact@bigbangballers.fr

Conformément aux engagements pris dans la Convention d'engagements réciproques, merci d'indiquer pour ce qui vous concerne, si vous pensez que votre association a tenu les engagements suivants, si oui de quelle manière ?

Engagement n°1 : Créer les conditions favorables pour faire participer le plus grand nombre possible de vos adhérents et de vos élus à leurs activités :oui

Comment ?

Les événements et actions proposés par les Big Bangs sont ouvert à tous. Chacun peut ainsi y participer en fonction de ses possibilités d'investissement, du simple bénévolat ou participation ponctuelle, à la prise en charge complète et au portage d'un projet dans sa totalité.

Dans tous les cas, chaque personne est accompagnée par l'équipe permanente de l'association et le conseil d'administration.

Commentaires éventuels

pas de commentaire

Engagement n°2 : Développer la formation de vos élus, de vos bénévoles et de vos salariés :oui

Comment ?

Chaque année, un temps de formation et d'échange est organisé pour l'ensemble des bénévoles/élus/salariés/adhérents. L'objectif de ce rassemblement est de former tous ceux qui le veulent à l'accompagnement, la préparation et l'animation de nos différents projets associatifs.

Par exemple:

- pour l'accompagnement à l'organisation de séjour de mobilité internationale, l'objectif est de favoriser des échanges entre des jeunes et/ou encadrants ayant déjà vécu un séjour et de nouveau participant.

- former les nouveaux bénévoles à la pédagogie utilisée par les Big Bangs sur les différents projets d'activités physiques adaptées ou à l'organisation d'événement de basket-ball.

- Former les jeunes adhérents au fonctionnement de l'association afin de leur proposer un investissement officiel dans l'association.

Commentaires éventuels

En 2017 ce temps de formation a été organisé le weekend du 11 et 12 novembre à Villard de Lans. Dix-sept personnes de 16 à 30 ans ont participé à ce temps d'échange et de formation.

Engagement n°3 : Éduquer les jeunes sur le fonctionnement associatif et les accompagner dans la prise de responsabilités :oui

Comment ?

Chaque année, un temps de formation et d'échange est organisé pour l'ensemble des bénévoles/élus/salariés/adhérents. L'objectif de ce rassemblement est de former tous ceux qui le veulent à l'accompagnement, la préparation et l'animation de nos différents projets associatifs.

Par exemple:

- pour l'accompagnement à l'organisation de séjour de mobilité internationale, l'objectif est de favoriser des échanges entre jeunes et/ou encadrant ayant déjà vécu un séjour et nouveau participant.

- former les nouveaux bénévoles à la pédagogie utilisée par les Big Bangs sur les différents projets d'activités physiques adaptées ou à l'organisation d'événement de basket ball.

- Former les jeunes adhérents au fonctionnement de l'association afin de leur proposer un investissement officiel dans l'association

Commentaires éventuels

En 2016/2017 la moyenne d'âge du conseil d'administration des Big Bang Ballers était de 28 ans. Le plus jeune membre du CA de cette année 2017/18 à 17 ans.

Engagement n°4 : Rechercher une participation et une implication la plus large possible des publics, en particulier des jeunes :oui

Comment ?

Bien que nos projets d'éducation par le sport aient chacun une spécificité bien établie en termes de publics visés ou d'objectifs à atteindre, un lien commun à la très grande majorité de ces projets est facilement identifiable. Les jeunes sont au centres de nos objectifs, autant comme bénéficiaires que comme bénévoles;

Par exemple:

- Le projet Ramène ta copine 2017 a parmi à 63 jeunes filles de 12 à 16 ans de participer

- La Summer league regroupe des filles et des garçons à partir de 15 ans pour jouer au basket dans un cadre convivial et solidaire tous les ans depuis 2011.

Commentaires éventuels

pas de commentaire

Engagement n°5 : Rendre lisibles votre projet associatif, vos activités, votre organisation et votre fonctionnement :oui

Comment ?

Lors de chaque événement ou projet, un des objectifs est de faire connaître l'association aux participants.

Ainsi la Summer League est l'occasion de parler des projets de mobilité internationale ou des séances d'activités physiques adaptées proposées tout au long de l'année par les Big Bang Ballers.

A l'inverse, les bénéficiaires des projets de l'axe 2: sport pour tous, sont conviés à participer (en tant que joueur/spectateur ou bénévoles) aux tournois de la Summer League ou au tournoi de Noël.

Toute l'année, le bureau de l'association à la Bifurk à Grenoble, situé à 100m du playground de streetball est un moyen non négligé par l'équipe permanente de l'association pour rencontrer de nouveaux basketteurs et leur présenter les big bangs.

Commentaires éventuels

pas de commentaire

Engagement n°7 : Communiquer à leurs financeurs, spontanément ou à la demande de ceux-ci, toute information concernant ses activités, les actions, les publics touchés et les résultats obtenus :oui

Comment ?

Pour chaque action ou projet, les compte-rendu et bilans qualitatifs et quantitatifs, sont envoyés à tous les partenaires concernés en fin de projet et ils sont disponibles sur simple demande par toutes les personnes désireuses de connaître nos actions

Commentaires éventuels

pas de commentaire

Engagement n°6 : Rechercher et favoriser des collaborations et mutualisations entre associations :oui

Comment ?

Pour l'ensemble de nos projets associatif de très nombreuses structures sont nos partenaires. En voici une liste non exhaustive SMH Basket, GB38...

Codase, Adate, nombreuses MJC de Grenoble et St Martin d'Hères, Centres sociaux, Plateau Mistral...

Eybens Sport Adaptés, Voiron Sport Adaptés, handinamique, solida'rire, UNRPA Y-nove,

RJSI, Reppop 38, Prescri'bouge

Commentaires éventuels

pas de commentaire

Engagement n°8 : Favoriser les comportements éco-citoyens :non

Comment ?

Commentaires éventuels

pas de commentaire

Les engagements de la commune

La Ville de Saint-Martin-d'Hères s'engage à passer d'une ville « au service des associations » à une ville « engagée dans des relations avec le monde associatif, fondées sur des principes et se traduisant par des engagements réciproques » :

Engagements de la ville	Comment ont-ils été tenus ?	Avez-vous des remarques ?
Permettre aux associations d'être actrices du vivre ensemble dans la cité	- Mutualisation des locaux - Nocturne sur le thème « faire ensemble » - Participation associative aux manifestations - Accompagnements divers	
Accompagner les projets associatifs qui développent des actions à caractère fédérateur, populaire, émancipateur et participatif	- Matériel - Soutien/conseil - Aides financières	
Favoriser la diversité et les mixités, la paix et l'amitié entre les peuples	- Préparation de la fête des couleurs du monde	
Développer les échanges entre les associations pour construire avec elles du lien social et des actions d'intérêt collectif Faciliter les échanges et les synergies entre les associations, aider à la mutualisation de leurs moyens	- Nocturne des associations - Mise à disposition du Coin des assos- Le coin des assos, un outil à faire vivre	
Soutenir le développement du bénévolat et de l'engagement	- Mise en réseau pour des formations	
L'accompagnement doit tenir compte des différences de situation, de taille, de moyens et de nature d'activité entre les associations. Elle adaptera ainsi en conséquence les modalités de ses aides et les engagements demandés.	- Travail de remise à plat des critères pour l'attribution des subventions	

Passer, lorsque cela s'avère nécessaire, pour des raisons de montant de subventions ou de partenariat spécifique, des conventions d'objectifs et/ou de mise à disposition de locaux avec des associations.

- Conventions en cours de renouvellement

Communiquer sur l'ensemble des aides accordées aux associations.

- Site internet- Guide pratique- Valorisation des charges indirectes (en cours)

Favoriser les comportements éco-citoyens.

- Sensibilisation sur les manifestations

Faire vivre le lieu ressource "le coin des assos" à destination de l'ensemble des associations martinéroides.

- Un espace leur est dédié comprenant documentation, ordinateur et imprimante.- La salle de réunion est désormais mise à disposition d'associations.